

Contribution de L'ESPER à la République de l'ESS

13 juillet 2021

La contribution présentée ci-dessous est le fruit de réflexions partagées par les administrateurs et administratrices de l'association L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République), **collectif** qui réunit 43 organisations nationales de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles et syndicats) venant du champ éducatif et citoyen et réunies autour de valeurs et principes forts, et par la volonté de faire la promotion des valeurs de la République à l'École : « Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité ».

À l'aune de ses 10 ans, l'association travaille sur la « redéfinition » de son projet associatif, avec ses organisations membres qui s'affirment comme étant des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ancrés dans la société, au service de leurs membres et de l'intérêt général, avec comme axes majeurs l'éducation et la culture, et une ferme attention : d'agir pour une transformation sociale de la société. Ils présenteront à ce titre, à l'automne 2021 un « fascicule de présentation des organisations membres de L'ESPER par le prisme de l'ESS ».

L'ESPER est **un acteur** engagé et reconnu par ses actions éducatives avec ses organisations membres et partenaires auprès des communautés éducatives. L'ESPER pilote des dynamiques collectives et des dispositifs (Mon ESS à l'École, l'opération Semaine de l'ESS à l'École ...) pour faire découvrir l'ESS aux plus jeunes (des prismes politiques : des principes et des valeurs, formes d'entreprendre, métiers ...) et faciliter une meilleure prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans les parcours d'éducation et de formation.

Les propositions de L'ESPER se déclinent essentiellement (et non exclusivement) autour d'un axe éducatif, partant du principe que « tout passe par l'éducation », et ce dès, le plus jeune âge et tout au long de la vie. S'engager, travailler et mettre des moyens sur l'éducation, c'est faire le pari de permettre à chacun de développer le moyen d'agir, donc d'être acteur de l'ESS.

L'éducation est le fer de lance de toute construction, quelle soit individuelle et collective, qu'elle relève de la sphère privée ou publique. Elle constitue le creuset même du vivre ensemble et de l'agir ensemble. **L'École de la République** doit s'inscrire dans ce cadre et les acteurs de l'ESS, agir en acteurs complémentaires et partenaires, pour transmettre des socles communs de connaissances, compétences et valeurs, réduire les inégalités, les formes d'exclusion et favoriser l'émancipation individuelle et collective, dans une perspective de servir l'intérêt général.

C'est dans une démarche ambitieuse et collective, que L'ESPER souhaite à sa mesure, participer à la construction des paroles politiques de l'ESS dans le cadre de la République de l'ESS, en apportant sa contribution.

Ci-dessous les « mots clés » qui apparaissent dans le texte de présentation du fascicule des organisations membres de L'ESPER

Les valeurs : Liberté – Égalité – Fraternité

Les principes : Démocratie – Laïcité – Responsabilité – Durabilité – Solidarité – Justice – Citoyenneté – Coopération – Accueil de tous – Égalité femmes-hommes – Lucrativité limitée

Le commun : Éducation pour tous – Intelligence collective – Formation et connaissances partagées – Engagement – Militantisme pour un projet de société – Transformation sociale

Les visées : Amélioration – Épanouissement – Mixité sociale – Intérêt public – Primauté des services publics, Adaptabilité aux besoins – Serviteurs d'idéal

I. DES CONVICTIONS

i. Une économie sociale et solidaire, une économie du réel, une économie républicaine

- L'économie sociale et solidaire = l'économie de la République = l'économie de l'intérêt général (répondre aux intérêts collectifs et individuels ensemble de manière organisée),
- L'économie sociale et solidaire, ce sont des emplois de proximité et à proximité, des entreprises à taille humaine, des services auprès de la personne : une économie ancrée sur du réel et qui répond ou doit répondre collectivement à des besoins humains précis
- L'ESS se sont des emplois territorialisés et des entreprises viables au service des usagers et de l'intérêt général,
- L'économie sociale et solidaire s'appuie sur une histoire, des valeurs, des principes, des compétences, une capacité d'innovation et d'adaptation,
- L'ESS a su s'adapter, se transformer, évoluer tout en restant en pleine cohérence avec ses convictions, ses objectifs et dans le respect de l'intérêt général,
- L'ESS est force d'émancipation et de liberté, défendant l'intérêt collectif et s'appuyant sur un projet politique identifié, et démocratiquement partagé et piloté,
- L'ESS une économie qui s'appuie sur des principes humanistes et républicains forts de démocratie, partage, coopération, d'égalité, de solidarité ...

ii. Promouvoir et éduquer à l'économie sociale et solidaire

- Faire la promotion de l'économie sociale et solidaire, c'est faire la promotion des valeurs de la République qui sont intrinsèquement liées,
- Faire la promotion du modèle de l'ESS, c'est : promouvoir les principes, les valeurs, les métiers, les entreprises, les modes d'entreprendre collectifs ...,
- Faire de l'éducation à l'économie sociale et solidaire vient à sensibiliser au commun et montrer que le modèle économique peut s'appuyer sur des principes citoyens de solidarité ... au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale,
- L'ESS, si elle s'enseigne, elle se pratique avant tout : besoin de multiplier les espaces d'apprentissage et de découverte de l'ESS tout au long de la vie, variant les méthodes « classiques » et d'éducation populaire, avec des mises en situations, rencontres ...
- Vivre la démocratie et l'engagement ne se décrètent pas, mais se pratiquent à l'école, dans les entreprises, dans la société ...,

iii. Développer l'économie sociale et solidaire

- L'ESS a besoin d'avoir un discours ambitieux, clair, précis et ouvert (la loi de 2014 donne un cadre législatif, mais c'est aux forces de l'ESS d'en porter les ambitions politiques),
- L'ESS doit être ambitieuse et se faire connaître (gagner en visibilité et lisibilité) : montrer sa diversité, la qualité des réponses et des méthodes d'organisation participatives, la viabilité des modèles des entreprises ...,
- L'ESS doit à être attractive, sans être sélective et excluante, et clair sur ses fondamentaux, tout en ayant conscience de ses limites (statut ne vaut pas vertu et admettre des changements de paradigmes qui font que les valeurs ne suffisent plus. La qualité du service par exemple est essentielle),
- Encourager les formes de solidarité et de complémentarité entre les organisations de l'ESS à l'image de ce qu'avait pensé le CCOMCEN : créer une « société socialiste » dans l'esprit qui animait Jaurès : une société du partage et de la solidarité.

II. LES PROBLEMATIQUES AUXQUELLES L'ESS DOIT REpondre

i. Pour la société

- Montée de l'individualisme et des communautarismes, remise en question des institutions et des socles de communs (vivre ensemble),
- Crises sociales et problématiques d'exclusion et d'inclusion (personnes en situation de handicap, précarité sociale, ...) et environnementales,
- Formation de l'ensemble de la population par et pour l'École de la République : une école de l'inclusion, ouverte à tous et toutes, laïque, et qui doit retrouver et conforter son rôle « d'ascenseur social ».

ii. Pour l'ESS :

- L'ESS doit se faire connaître et se rendre attractive pour se maintenir et se développer et répondre à de nombreux besoins :
 - Renouveler les bases militantes et bénévoles des organisations de l'ESS : faire face à des renouvellements importants d'acteurs de l'ESS bénévoles et salariés (750 000 emplois sont à renouveler dans les entreprises de l'ESS d'ici 2025 selon les chiffres du CNCRESS)
 - Gagner en influence et s'ancrer comme un modèle économique alternatif face au modèle libéral des entreprises privées lucratives,
 - Faire connaître le modèle et ses ambitions, pour le faire perdurer et les porter.
- L'ESS doit s'accorder sur des fondamentaux et développer des formes de coopérations, et s'écarter de « combats de chapelles » qui nuisent à son image.

III. DES OPPORTUNITES DE L'ESS

- Les crises environnementales, sanitaires, économiques et sociales vécues ces dernières décennies montrent :
 - que les entreprises de l'ESS résistent mieux aux crises faisant preuves de solidarité, réactivité et de fonctionnements guidés par l'intérêt collectif et non la rémunération d'actionnaires,
 - que les entreprises de l'ESS ont la capacité d'entreprendre autrement et montrent que l'on peut de faire différemment, tout en suscitant l'envie d'agir autrement,
 - que les entreprises de l'ESS ne délocalisent pas car elles sont des entreprises de proximité avec les citoyens et les territoires.
- L'ESS s'appuie sur des principes qui sont une réponse au vivre ensemble,
- L'ESS peut faire naître des vocations et offre des espaces d'engagement et d'emplois,
- Comme le montrent de nombreuses enquêtes, les jeunes veulent s'engager dans la société, donner du sens à leur travail : seule l'ESS peut répondre à leurs aspirations.

IV. LES PROPOSITIONS

L'éducation à et par l'économie sociale et solidaire :

- Développer, initier, encourager les propositions pour découvrir l'ESS par la pratique en direction des publics scolaires et jeunes (dispositifs Mon ESS à l'École, Semaine de l'ESS à l'École, Junior Associations, CJS-CJM ...) et tout au long de la vie,
- Développer, initier, encourager la formation des enseignants aux principes, à l'histoire et aux formes d'entreprises de l'ESS pour qu'ils en connaissent et comprennent les rouages,
- Développer la formation des acteurs de l'ESS à l'ESS (collaborateurs, élus, militants, salariés ...) pour qu'ils comprennent les enjeux de l'ESS et qu'ils en deviennent porte-parole et des acteurs à part entière,
- Favoriser toutes les initiatives qui donnent sens au vivre ensemble à partir des réseaux des entreprises de l'ESS,
- Contribuer à la constitution de réponses solidaires et respectueuses de chaque personne par le développement de l'ESS.